

Le Relecq



web



N°391 - Vendredi 7 juillet 2017

www.mairie-relecq-kerhuon.fr

ET C'EST PARTI !!!!

Les Pique-Niques Kerhorres

THÉÂTRE DE RUE AU RELECQ-KERHUON



LE PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN SAMEDI 15 JUILLET À 20H03



Feu d'artifice et dancefloor
jusqu'à une heure du matin



Rendez-vous à 20h03 sur le parking
de l'Astrolabe, rue Jean Zay.
On pique-niquera vers 20h45.

Du 1er juillet au 27 août
MMA - ancienne bibliothèque



RÉSIDENCE D'ARTISTES

**Le collectif BALLAST
est « Dans Ta Rade »**

Dimanches 23 juillet et 13 août :
Ateliers ouverts à tous, animés par
les artistes du collectif

Dimanche 6 août : Marché des
créateurs et Pique-Nique Kerhorre,
dès 18h18.

Du vendredi 25 au dimanche 27
août : Exposition « Dans Ta Rade ».



La page Facebook de la
saison culturelle
fait peau neuve.
Retrouvez-nous désormais
sur :
«LRK Culture en partage»

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin :
non communiqué

Nuit et jours fériés : composer le 3237

Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29

Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33

Eclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.

MARCHE HEBDOMADAIRE place de la Résistance :

Traditionnel et Bio, le vendredi de 16h à 20h

Traditionnel : le samedi matin

Elu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Ana BLANGY, 5 rue de la Communauté

Apolline LE DONGE, 43 rue du 19 mars 1962
Achille TASSEL, 6 rue Blaise Pascal.

MARIAGE : Yann LAIZET et Coralie ROPARS
5 rue Anne de Bretagne Kersaint-Plabennec.

DECES : Daniel POUILLE, 77 ans, 57 rue Alexis Carrel

Denise PLASSART veuve GUILLERM, 94 ans,
4 rue Alfred de Musset

Joël CALLEC, 78 ans, 16 rue de la Rade.



OBTENTION ET DE RENOUELEMENT DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ :

- Remplir le formulaire que vous vous serez procuré en mairie ou faire une pré-demande en ligne : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

- Noter le numéro de pré-demande qui vous sera attribué.

- Rassembler les pièces justificatives.

- **Prendre rendez-vous** auprès du guichet de l'une des mairies équipées de bornes biométriques (Brest, Guipavas, Plougastel...)

- Se présenter au rendez-vous pour y déposer le dossier complet et procéder à la prise d'empreintes digitales. Les dossiers ne sont plus traités en mairie du Relecq-Kerhuon.

Pour toute information : www.service-public.fr ou www.finistere.gouv.fr

VIE ÉCONOMIQUE

CONGÉS ANNUELS : Charcuterie KERZEON, Bd Gambetta, du samedi 29 juillet à midi au mercredi 30 août au matin.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE : la supérette VOTRE MARCHÉ sera ouverte le Vendredi 14 Juillet de 9h à 12h30.

VIE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS - ECOLE ACHILLE

GRANDEAU : La directrice tiendra une permanence pour les inscriptions le mercredi 30 et le jeudi 31 août de 10h30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé, du dossier scolaire.

Liste des fournitures sur le site de l'école : <http://www.ecolespubliques-bourg-lerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

GRUPE SCOLAIRE JULES FERRY -

PERMANENCES DE RENTRÉE : La directrice recevra le mercredi 30 août de 10h à 12h et de 16h à 18h, pour l'accueil des nouveaux inscrits - 02 98 28 08 96. Rentrée le 4 septembre à 8h45.

TRAVAUX

DÉMÉNAGEMENTS - Restrictions de circulation véhicules et piétons :

Vendredi 7 juillet le camion sera autorisé à se garer sur une partie du trottoir et de la chaussée, le long du 79 bd Gambetta sur 3 emplacements.

Lundi 10 juillet le camion sera autorisé à se garer sur une partie du trottoir et de la chaussée au droit du 1 bd Gambetta.

Mardi 11 juillet le camion sera autorisé à se garer sur une partie du trottoir et de la chaussée au droit du 159 bd Clémenceau sur 3 emplacements.

SUPPRESSION D'ACCÈS EAUX USÉES

dans les regards de visite eaux potables entre le 63 et le 73 de la rue Vincent Jézéquel : A compter du lundi 17 juillet (durée estimée : 5 jours) la circulation sera alternée manuellement ou par des feux tricolores de chantier dans l'emprise des travaux et le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux.

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

Du 4 juillet au 26 août, la médiathèque sera ouverte les :

- mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 13h.

Elle sera fermée le samedi 15 juillet. Tout l'été, vos bibliothécaires vous proposent

LES CUEILLETES D'HISTOIRES

**Mercredis 12 et 26 juillet,
9 et 23 août - 11h**

Venez choisir les albums qui vous seront lus parmi une sélection spécialement concoctée pour vous : histoires de pirates, de monstres, ou d'aventuriers dans la jungle... Partez à la découverte de nos « cueillettes d'histoires » !

Pour les 3 - 8 ans

Renseignements / inscriptions : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

SOLIDARITE

SECOURS CATHOLIQUE : La boutique située rue Le Reun est fermée durant les mois de juillet et d'août.

Réouverture le mardi 5 septembre de 14 heures à 17 heures. Tél. 06.60.26.23.46.

VENTE SOLIDAIRE : Les commerçants du Bourg* proposent la vente de trousse en tissu, fabriquée à la main par une habitante de la commune, au profit des refuges pour les animaux. Une trousse achetée, c'est plusieurs repas offerts aux animaux.

*commerces des rues Danton et de la Mairie.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :

Samedi 8 juillet : 18h30 à Sainte-Barbe.

Dimanche 9 juillet : 10h30 à Guipavas et Plougastel.

VIE DE LA CITÉ

HORAIRE ESTIVAUX DES SERVICES DE LA MAIRIE : Du lundi 10 Juillet au vendredi 25 Août inclus, tous les services seront ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Ils seront fermés le lundi 14 août (sauf état civil, voir ci dessous).

PERMANENCES D'ETAT-CIVIL

Elles seront supprimées les samedis matin des 22 et 29 juillet et les 5-12-19 et 26 août (une permanence sera assurée le samedi 15 juillet et le lundi 14 août de 9h à 11h) Elles reprendront de 9h00 à 12h00 le samedi 2 septembre.



STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE - RAPPEL : Sauf mention contraire, la règle générale du stationnement sur Le Relecq- Kerhuon est celle du stationnement alterné : autorisé du côté des numéros impairs jusqu'au 15 du mois ; du côté des numéros pairs à partir du 16 du mois.

Afin de ne pas être verbalisé, respectez la règle.

ACCES A LA CALE DU PASSAGE : A partir du 10 juillet, la chaîne sera remise en place. Pour obtenir un accès ponctuel, adressez-vous en Mairie.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : LAVAZAY Anthony, 63 rue Anatole France, pose d'un abri de jardin / TROUGNOUX Gildas, 62 boulevard Gambetta, réalisation d'un sas d'entrée / REIGNER Patrice, 14 rue Keraudren, division de parcelle / MASSON Robert, 29 rue du Commandant Charcot, division de parcelle / GOBOURG Renald, 18 rue des Lilas, démolition d'un mur et extension / POSTEC Gaëlle, 37 rue Anatole France, fresque sur pignon / MORVAN Dominique, 20 rue Jeanne d'Arc, ouverture / LEVASSORT Eric, 26 rue Général Leclerc, ravalement / BRONNEC André, 1 rue Alexis Carrel, clôture / KERHUEL Jean-Jacques, 1 rue des Cormorans, clôture / TASSERY, 58 rue Alexis Carrel, clôture / MORVAN Jeremy, 9 rue Joliot Currie, extension / FAUCON Claire, 20 rue Langevin, pose d'un abri de jardin / LAMBERT Didier, 13 rue Broussais, extension / SALIOU François, 13 rue des Cormorans, clôture / LE ROY Charlotte, 7 rue du Gué Fleury, modification de charpente / BRETON Véronique, 21 rue Jean Autret, isolation par l'extérieur / FEILLANT Marie-Laure, 5 rue Saint-Just, ouverture / MOSES Nicolas, 7 rue Louis Hémon, terrasse / MORVAN Jean-Luc, 7 rue de Keriguel, clôture / ROUGIER Daniel, 2 allée Rosa Floc'h, clôture / DADOY Gérald, 28 rue Anatole France, terrasse / BOULAIRE Dany, 31 bis rue de Dixmude, clôture / VERGER David, 7 rue des Français Libres, modification d'ouvertures / QUELENNEC Claude, 4 rue de la Victoire, extension.

PHOTOS DE LA SEMAINE



OFNI TROPHÉE KERHORRE 2017
Aucun naufrage, ou presque, à déplorer cette année. La victoire revient au collectif Jac'Aide, pour son OVNI-OFNI de la soupe au chou.



PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES

MATERNELLES (RPAM) – Centre Jean

Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-

Cabic : - permanence téléphonique : mardi

8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi

8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi

après-midi, mercredi matin, jeudi matin et

mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE À DOMICILE

11 bis rue Le

Reun : 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi

de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (C.D.A.S),

12 rue

Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales,

Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile

(P.M.I.), Massages bébés.

ESPACE JEUNES KERGARET

– 02.98.28.01.92 :

Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-

18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30,

Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous

de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30,

Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI

– 02.98.28.61.44 : ouvert

le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et

jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur

rendez-vous.

MEDIATHÈQUE

François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h et

15h-19h

Jeudi : 10h-12h

Samedi : 10h - 18h

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30.

Permanence Etat Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil _____ 02.98.28.14.18

Secrétariat du Maire/Secrétariat Général 02.98.28.61.35

Cabinet du Maire _____ 02.98.28.30.00

Etat Civil _____ 02.98.28.28.78

Elections _____ 02.98.28.28.77

Urbanisme _____ 02.98.28.61.43

Services Techniques _____ 02.98.28.61.46

Comptabilité _____ 02.98.28.61.39

Education, enfance, jeunesse, cantine 02.98.28.38.38

Service Emploi _____ 02.98.28.61.44

Communication _____ 02.98.28.61.30

Gestion des Salles _____ 02.98.28.14.18

Culture _____ 02.98.28.61.31

Sport _____ 02.98.28.47.48

Police Municipale _____ 02.98.28.61.42

Solidarité/CCAS/ Logement _____ 02.98.28.44.96

SSIAD _____ 02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE



**LA PLAQUETTE
SPORTS ET LOISIRS
POUR LA SAISON
2017 / 2018
EST DISPONIBLE
EN MAIRIE**

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

ACTIVITES NAUTIQUES AVEC LE CNRK

stages voile et multi-activités pour tous, du 10 juillet au 1er septembre en journée complète ou en demi-journée.

Tous types de stages et de multi-activités sont proposés, à partir de cinq ans.

Découverte avec le club des moussaillons, Initiation et perfectionnement sur optimist, dériveur open bic, catamaran, planche à voile, bateau collectif,...

Point location kayak, paddle, dériveur

laser, au centre nautique. Ouvert tout l'été, du lundi au dimanche, du 8 juillet au 3 septembre, à partir de 10h30. Les équipements peuvent se louer.

Des activités encadrées sont également proposées.

Renseignements et informations pour toutes les activités : www.cnrk.weenjoy.fr ou à cn.relecqkerhuon@gmail.com

à la maison de la mer, au port du Passage 02 98 28 02 64 du mardi au dimanche de 14h00 à 18h30.

LA ROUTE SE PARTAGE !



CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 9 : Groupe 1 : N°131, 98 km - groupe 2 : N°110, 87 km - groupe 3 : N°57, 72km. Départ à 8h15.

ENVIRONNEMENT CITOYENNETÉ



Pour des courts trajets écologiques et sportifs, pensez au VéleK, le vélo électrique en location.

Renseignements en Mairie
02 98 28 14 18.

ENTRETIEN DES JARDINS - ATTENTION

À NE PAS GÊNER LE VOISINAGE - extrait de l'arrêté N° 2012-0244 du 1er mars 2012, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère : «Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- > les samedis de 9h00 à 19h00
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.»



**SANS CASQUE À VÉLO,
VOTRE ENFANT RISQUE
PLUS QU'UN BOBO.**

**Depuis le 22 mars 2017, le port
du casque est obligatoire pour
les enfants de moins de 12 ans.**

KOALA

DÉCOUVERTE DE LA COURSE À PIED

TOUT L'ÉTÉ

MARDI ET JEUDI

À 18H30

STADE GÉRARD GARNIER

